

D 23-67	L'an deux mille vingt-trois, le vingt juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.
SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CREC DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE POUR LA FOURNITURE DE DONNÉES ALTIMÉTRIQUES DE LA PLAGE DE HOULGATE.	<p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Fabien DUPONT, Didier FRAGASSI, Patrick BLOSSE et Antoine ARIF, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Céline VOISIN : pouvoir donné à Dominique FROT Patrick BARBA : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	

Laurent LAEMLÉ propose aux membres du conseil municipal d'approuver la signature d'une convention avec le CREC de l'université de CAEN pour la fourniture de données altimétriques pour une mise à jour des connaissances sur les évolutions de la plage de HOULGATE.

L'étude portera sur la partie de la plage située de l'embouchure de la DIVES à sa limite communale Est. Le CREC aura pour mission de mettre à disposition et aux formats adéquats les données disponibles d'une part et de réaliser d'autre part de nouvelles acquisitions à l'automne 2023.

Le coût de cette étude est de 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC.

Laurent LAEMLÉ présente les termes de la convention.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver la signature d'une convention avec le CREC de l'université de CAEN pour la fourniture de données altimétriques pour une mise à jour des connaissances sur les évolutions de la plage de HOULGATE,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,
Maire.

